

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RÉSERVES SOUS-PAYÉES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On écrit de Versailles :

Les efforts des agents de la Commune pour provoquer des mouvements en province, continuent à aboutir à des échecs complets. Plusieurs de ces agents étaient partis ces jours-ci pour le Mans, afin de tâter le terrain.

A la suite de plusieurs réunions publiques, il avait été décidé qu'on se réunirait sur la principale place de la ville, d'où l'on marcherait sur la mairie pour y proclamer la Commune. Ces messieurs se prétendaient assurés du concours de neuf cents adhérents dévoués qui entraîneraient facilement le reste de la population. Rendez-vous avait été pris, mais à la grande stupeur des organisateurs du mouvement, trente trois fidèles seulement répondirent à l'appel, ne paraissant d'ailleurs nullement disposés à tenter aucune espèce de coup de main. Aussi les agents communaux sont-ils revenus à Paris, déclarant que le Mans était une ville pourrie (sic), incapable de comprendre les bienfaits de la liberté. Les Manceaux ne paraissent pas, d'ailleurs, s'émouvoir autrement de ce reproche, et ils doivent s'applaudir de la conduite qu'ils ont tenue en face de ces coupables excitations.

Ces tentatives à l'extérieur, non moins que les travaux de défense exécutés à l'intérieur de Paris, montrent bien que les communaux se sentent perdus et qu'en dépit des mensonges qu'ils publient chaque jour, l'opinion publique à Paris commence à les juger pour ce qu'ils sont en effet, c'est-à-dire une bande de brigands se proposant la terreur, non comme moyen, mais comme but unique, afin de leur permettre de piller tout à leur aise et de continuer, à l'égard des habitants de Paris et surtout des membres du clergé, leurs odieuses persécutions.

La Vérité a reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je trouve dans la Vérité, du 10 avril, un article dans lequel il est dit que : « le citoyen Dombrowski, auquel vient d'échoir la succession du citoyen Bergeret, n'appartient pas à la nation polonaise, mais à la nation russe... et que les Polonais résidant à Paris ne le considèrent pas comme un de leurs compatriotes. »

Le fait est véridique, à cela près, que MM. Jaroslas et Théophile Dombrowski sont réellement d'origine polonaise, mais que, depuis bientôt quatre ans, ils se sont détachés de toute communauté avec l'émigration polonaise, et ne sont plus du tout considérés comme nos compatriotes.

J'ajoute encore que toutes les émigrations polonaises, depuis 1851 jusqu'à 1864, se sont imposées une loi absolue, qui leur défend de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays qui leur donne l'hospitalité. Donc, la violation ouverte de cette loi égale à une renonciation complète de l'origine polonaise.

Veillez bien, Monsieur, agréer l'assurance de la considération la plus distinguée, avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-dévoilé serviteur.

J. ODRAVONGE, émigré polonais.

Paris, 9 avril 1871.

Quels sont les Français qui pourront croire que Paris compte parmi ses dictateurs ;

Un Américain, M. Cluseret ;

Un Prussien, M. Frankels ;

Un Russe, M. Dombrowski ;

Et s'il n'y a pas d'Italien, c'est que Garibaldi a eu le tact de refuser.

Tous les Polonais qui ont de la dignité et de la délicatesse n'ont pas voulu intervenir dans les affaires de leur patrie adoptive.

On ne persuadera pas facilement à la province que les Parisiens jouissent de toute leur raison, et cette introduction des étrangers dans la Commune n'est pas de nature à calmer ses défiances.

Rien ne saurait froisser plus vivement ce qu'il y a de plus intime dans le cœur français, c'est-à-dire l'amour de la patrie.

Dites donc à l'Alsace et à la Lorraine encore saignantes qu'il y a un Prussien dans les conseils de l'Hôtel-de-Ville.

A défaut de patriotisme, les plus simples égards eussent dû nous épargner cette honte.

(Petit Journal.)

Voici l'entière vérité sur ce qui s'est passé la nuit du 12 au 13 à Clichy et à Courbevoie :

Les insurgés, après avoir installé, à la chute du jour, une batterie sur la rive droite de la Seine, en amont du pont d'Asnières, envoyèrent, au milieu de la nuit, obus sur obus sur la caserne de Courbevoie.

Jugeant inutile d'exposer la vie des hommes sous ses ordres, le commandant de gendarmerie qui occupait la caserne la fit évacuer, et fit replier ses hommes à 150 ou 200 mètres en arrière.

Un commencement d'incendie s'étant déclaré dans la caserne, quelques hommes détachés à la hâte réussirent, en peu d'instants, à se rendre maîtres du feu.

Mais, le tir des insurgés continuant, ordre fut donné à notre artillerie de continuer à battre les pièces des gardes nationaux, et bientôt six canons, installés sur la route de Dieppe, envoyèrent des projectiles contre l'armée de Paris.

Une heure après, le feu des Parisiens était éteint, et, le matin, tout était calme de ce côté.

Nos troupes ont conservé leurs positions à 150 ou 200 mètres de la porte Maillot, contre laquelle le Mont-Valérien envoie toujours un certain nombre d'obus toutes les heures.

Tel est le bilan exact de cette nuit, et nous sommes autorisés à déclarer faux, absolument faux, tous les bulletins de victoire publiés par les feuilles communalistes de Paris arrivées à Versailles. (Le Gaulois.)

La journée du 12 à Paris.

On lit dans le Gaulois :

Ce n'est pas aux dépêches officielles de l'insurrection qu'il faut demander la vérité sur ce qui se passe entre les forces de Versailles et les bataillons de la garde nationale.

La journée d'hier s'est passée, comme la nuit précédente, en combats d'artillerie de Vanves à Montrouge.

Le fort d'Issy tire d'une façon intermittente.

Le plateau de Châtillon ne répond que rarement.

Des vivres et des munitions sont transportés dans les forts.

Dans Paris, dès le matin, on rencontre des gens qui se disposent à quitter la ville; tout ce qui ne tombe pas sous le coup de la loi cherche à partir, et au chemin de fer du Nord la queue est immense; on se presse, on se bouscule même. Dans quelques arrondissements on bat le rappel, mais peu de monde répond au ralliement.

Vers midi, la canonnade, qui a cessé du côté de Montrouge, reprend vivement du côté de Neuilly.

La fusillade est très-intense du côté de Levallois-Perret.

Trois bataillons, le 134^e, le 142^e et le 178^e, avaient, dit-on, fait une sortie par la porte Bineau, afin de reprendre la barricade du Roule et essayer de repousser l'armée de Versailles jusqu'au delà de Neuilly.

Les récits sont les plus contradictoires et les plus exagérés, et il est presque impossible de connaître l'exacte vérité.

D'après les communaux les plus exaltés, la garde nationale aurait fait le siège des maisons une par une, et, victorieuse sur toute la ligne, elle cernerait toute l'armée de Versailles dans l'île de la Grande-Jatte, après avoir détruit la seule issue par laquelle cette armée aurait pu fuir.

Cette victoire n'aurait coûté que quatre hommes aux fédérés.

Ce récit, dont j'attends encore les détails, montre, par son exagération même, tout ce que les communaux amoncellent de mensonges pour terroriser la population parisienne, qui n'a qu'une crainte, c'est de voir la garde nationale discidente obtenir le moindre succès.

Dans la soirée, nous avons rencontré un certain nombre de voitures d'ambulance revenant à vide, ce qui nous maintient dans notre opinion que la lutte s'est bornée, comme les jours précédents, à des attaques d'artillerie très-bruyantes, mais généralement peu mortelles, et que les déroutes de l'armée de Versailles n'existent que dans l'imagination des partisans de la Commune.

Vers le soir, l'artillerie recommence; Vanves et Montrouge sont muets, mais le fort d'Issy tire sur Meudon, qui répond; ce sont des pièces de marine qui s'engagent, et le bruit qu'elles font paraît causer une certaine impression aux personnes qui nous entourent.

Le Mont-Valérien se met aussi de la partie, de 6 à 7 heures, dans la direction de la porte Maillot et de l'Arc-de-Triomphe; on aperçoit les obus et les bombes qui éclatent dans ces parages.

Dans la soirée, le calme renaît un peu; mais le feu recommence vers minuit avec une grande intensité.

Quels sont les résultats? Je n'ai pu les connaître. Tout ce que je sais, mais là de source certaine, c'est que le pont-levis de la porte Maillot est tombé sous le feu de l'artillerie de Versailles.

La journée du 13.

Quel que soit le désir qu'on ait dans le public d'apprendre chaque jour une grosse nouvelle ou le récit d'une opération sérieuse, nous n'avons rien à raconter aujourd'hui. Laissons aux bulletins de la Commune le soin de grossir les faits et de les présenter sous un jour inattendu.

Trois petites attaques, dues évidemment à l'initiative d'un des commandants des forts d'Issy ou de Vanves, ont été tentées l'avant-dernière nuit contre Clamart.

Ce n'est pas là un fait nouveau, il se reproduit chaque jour et se reproduira souvent encore.

A Asnières, la fusillade est incessante, mais sans aucun résultat; on sent un désordre inouï dans cette défense, et nous restons persuadé que tous ces mouvements d'attaque proviennent de l'initiative de quelque capitaine ou de quelque lieutenant commandant la tranchée.

Une longue excursion que nous avons faite hier à Clamart et à Châtillon nous a prouvé que, sans paix ni trêve, depuis l'aurore jusqu'à la chute du jour, la mousqueterie se fait entendre sur toute la ligne de défense. Les insurgés aiment à faire parler la poudre et s'inquiètent fort peu du résultat de leur tir. Nos soldats sont évidemment fatigués par ce feu incessant, mais il est constant qu'ils ne cèdent point à l'envie de répondre à ces attaques inutiles.

Les travaux d'artillerie continuent avec activité sur tous les points; la porte Maillot n'est plus le seul objectif de nos troupes, et on s'occupe de neutraliser l'effet que les insurgés attendent de leurs batteries flottantes et des chaloupes canonnières qu'on les voit mettre à flot dans les points de la Seine qu'ils croient propices à une attaque. Nous n'avons pas à nous expliquer sur les dispositions prises dans ce but.

Quelques insurgés ont été pris dans les maisons de Bois-Colombes.

Les batteries du pont de Neuilly ont répondu énergiquement aux batteries de la porte Maillot. Nous croyons qu'on élève une barricade à la hauteur de l'église de Neuilly; les lignes tendent en effet à se resserrer de plus en plus autour des insurgés.

Les gardes de la Commune continuent à tirer sans pitié sur les quelques personnes qui se hasardent à traverser la longue avenue de la Grande-Armée. Ils leur envoient même de la mitraille. Ah! ils ne ménagent pas les munitions.

Le Mont-Valérien ne tire que tous les quarts d'heure. Ses projectiles battent le bastion et la double enceinte.

Les insurgés ont ralenti leur tir du côté de Châtillon, ils se seront sans doute aperçus que leur feu était du feu perdu.

A en juger par le tir des insurgés, on croit que leurs munitions commencent à s'épuiser. Quelle triste mine ils feront quand ils n'en auront plus; ils prétendent être le droit et la justice, c'est alors qu'on verra bien qu'ils n'étaient que la force brutale et l'intimidation.

LA COLONNE.

« La Commune de Paris,

» Considérant que la colonne impériale de la place Vendôme est un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une

affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente du vainqueur aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité,

» Décrète :

» Article unique. La colonne de la place Vendôme sera démolie.

» Paris, le 12 avril 1871. »

Ainsi, voilà qui est décidé. Ils vont démolir la colonne de la place Vendôme et la monnayer en gros sous ! Courbet triomphe ! qui nous eût dit qu'un jour cette idée baroque, qu'il avait jetée à la foule du haut de ses tréteaux et que nous avions prise pour la boutade d'un esprit mal équilibré ; qui nous eût dit qu'elle serait un jour prise au sérieux, et qu'on trouverait des hommes assez perclus de sens pour la pousser jusqu'à l'exécution ?

Faire converger sur Versailles une armée de 150,000 hommes, c'était facile. L'approvisionnement du matériel nécessaire et l'alimenter, c'était la grosse difficulté. Elle a été résolue à force d'activité et de prévoyance.

Il y a, à Versailles, outre l'armée qu'il faut pourvoir et alimenter, une population émigrante, tant volontaires demandant un engagement, que civils fuyant la terreur parisienne : au moins 60,000 consommateurs d'excédant.

Or, Versailles ne tient au réseau de chemins de fer que par la ligne de Bretagne, et l'interruption des deux lignes qui la rattachaient à Paris laisse la capitale provisoire de Versailles surchargée de consommateurs, militaires et civils, sans communication avec le reste du réseau.

Rien ne manque, cependant ici, comme matériel de guerre, ni comme provisions de bouche.

Le prix de la viande n'a même pas augmenté, malgré le surcroît exorbitant de la consommation, grâce aux commandes de bœufs faites par l'administration de la guerre.

Les départements ont dirigé sur Versailles les officiers et soldats qui s'étaient engagés pendant la guerre. Le Gouvernement ne s'est pas encore décidé à les enrégimenter.

Il faudrait pourtant mettre un terme à cette situation d'expectative. Si l'on n'a pas besoin de ces officiers et soldats, qu'on a sollicités à venir s'offrir, puisqu'on a payé leur voyage, qu'on les renvoie sans retard. Dans le cas contraire, qu'on les enrôle tout de suite.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Une note du *Journal officiel* invitait les officiers de la garde nationale de Paris à ne pas donner leur démission, a, en réalité, pour but de les avertir de se tenir prêts à se rallier autour de l'armée de Versailles dès que celle-ci aura occupé un point quelconque de Paris.

— Des lettres arrivées de Berlin à Versailles annoncent que l'empereur, M. de Bismark et le comte de Molke se réunissent tous les jours en « conseil de guerre, absolument comme ils le faisaient avant la campagne de 1870. »

Contre qui ces conciliabules ?

— On attend à Versailles cinq délégués de la municipalité de Lyon, chargés par leurs concitoyens d'agir à Paris et ici dans le sens de la conciliation.

Ces cinq délégués se nomment MM. Barodet, Créatin, Ferroillat, Outhier et Vallier.

Ils passeront d'abord par Paris.

— Une division de nos prisonniers d'Allemagne vient de débarquer à Cherbourg. Elle a été immédiatement dirigée sur Versailles.

— Quelques prisonniers de l'armée de Metz ou de Sedan sont encore revenus à Versailles; ils appartenaient tous à la cavalerie. Nous avons remarqué parmi eux des dragons, des cuirassiers, des hussards, des soldats du train.

Il y avait dans le nombre vingt-cinq anciens cent-gardes, qu'on versera sans doute dans les carabiniers.

Tous ces hommes, faits prisonniers à Sedan, disent qu'on leur avait affirmé la conclusion de

la paix sous quatre ou cinq jours, conclusion qui fut ajournée par suite de la proclamation de la République à Paris.

L'armée n'avait pas cru à la conclusion de la paix; les soldats affirment qu'une bonne moitié des prisonniers se seraient échappés.

— Vingt-cinq mille hommes de troupes, faisant partie de notre armée prisonnière en Allemagne, sont arrivés à Versailles. Il est question à ce sujet de former à Courbevoie un camp de quarante mille hommes, ce qui dégagerait Versailles, et rendrait plus facile l'action sous Paris.

— Dans la capitale, les communeux accumulent les moyens de défense et coupent toutes les grandes voies de fossés et de barricades. La place de la Concorde est devenue une véritable forteresse.

— Toutes les personnes qui ont fabriqué des munitions de guerre pendant le siège sont invitées à se présenter immédiatement au ministère de la guerre, à Paris, pour s'entendre, de gré à gré, sur la reprise de la fabrication.

Elles s'adresseront au cabinet du délégué de la guerre. E. CLUSERET.

— Les perquisitions dans les sacristies accompagnent les arrestations des membres du clergé. Des femmes de gardes nationaux insurgés ne se contentent pas d'y assister : elles font main-basse sur le linge et les ornements d'église.

— Le 13, les femmes de Colombes et d'Argenteuil envahirent Sannois, demandant, au milieu de cris, de pleurs et de sanglots, le commandant prussien.

Menées devant cet officier, elles lui demandèrent sa protection contre les exactions et les cruautés d'une colonne d'insurgés qui parcourait leur village.

« Nos maisons sont pillées; on nous prend tout notre bien; on emmène nos hommes et on blesse ou on tue ceux qui ne veulent pas partir. »

Le commandant écouta leurs plaintes et promit de mettre bon ordre à ces brigandages.

De là les promenades militaires à Argenteuil et Colombes.

— Le général Claremont, venant à Versailles dans son coupé et passant à la porte de Montrouge, mené d'un laissez-passer, se vit arrêté par un farouche capitaine qui déplia lentement le laissez-passer et, voyant le titre de général accolé au nom de l'honorable attaché militaire de l'ambassade anglaise, cria : Aux armes ! se mettant en devoir de procéder à l'arrestation.

« — Je suis général, répondit M. Claremont, mais général anglais, et je vais à Versailles.

» — Ah ! vous allez à Versailles, reprit le capitaine du Comité central. Eh bien, tachez donc d'arranger cette affaire-là ! C'est assommant ; je suis cocher de grande remise, et j'aimerais bien retourner à mes affaires. Ils nous embêtent avec leur Commune ! »

— Une flottille de canonnières a remonté la Seine, pour prendre part aux opérations contre les insurgés.

Des caïons de siège ont été envoyés du Havre à Cherbourg d'où ils seront dirigés sur Paris, pour être employés à attaquer les forts occupés par les insurgés.

— On lit dans la *Vérité* de Saint-Lô :

On assure qu'un officier supérieur des insurgés, préférant une retraite sûre aux chances d'une gloire douteuse, aurait quitté les bataillons belleillois qui ont combattu à Châtillon, pour venir goûter les douces joies et l'air pur de la Basse-Normandie.

Ce dignitaire a été provisoirement incarcéré dans la prison de notre ville, où il réfléchit sur l'instabilité des choses humaines.

— On lit dans la *Courrier du Havre* :

Le mouvement de voyageurs qui s'était produit quelques jours avant le siège de Paris, alors que chacun fuyait vers les portes de la Basse-Normandie pour éviter les atteintes de l'invasion prussienne, semble vouloir recommencer. Malheureusement, cette fois, ce sont les égarements de compatriotes, de Français, qui sont la cause de cette seconde émigration. Ce matin, les steamers qui font le service des ports voisins étaient littéralement couverts de voyageurs, em-

menant avec eux jusqu'aux meubles qu'ils avaient pu faire transporter par la voie ferrée.

— Un télégramme reçu de Marseille nous apprend que le désarmement de la garde nationale s'opère sans la moindre résistance.

La police de la ville est très-rigoureusement faite. Les étrangers n'y peuvent pénétrer ou séjourner qu'avec un permis spécial.

Quant aux délégués de la Commune qui y ont été envoyés, il est probable qu'ils seront arrêtés en arrivant en ville.

— On lit dans le *Journal du Loiret* :

Nos marchés sont extraordinairement approvisionnés.

On a vendu, à des prix très-modérés, une grande quantité de denrées alimentaires destinées à Paris et qui, par suite de l'interruption du service du chemin de fer, ne peuvent plus arriver jusqu'à la capitale.

— Pierre Leroux a succombé aux suites de l'attaque d'apoplexie qui, pour la troisième fois, le frappait il y a quelques jours.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Montaubin n'a pas accepté le poste de secrétaire-général de la préfecture des Deux-Sèvres. Voici en effet la note publiée par le *Journal officiel* de Versailles :

« M. Montaudin est réintégré dans ses fonctions de secrétaire de préfecture de Maine-et-Loire. »

La formalité du passeport, qui avait été précédemment supprimée, a été rétablie, d'une manière générale, au début de la guerre, et les instructions données à cette époque n'ont pas été rapportées depuis.

Le gouvernement de Versailles vient de prendre les mesures nécessaires pour assurer la stricte exécution de ces instructions à l'égard de tous les voyageurs français ou étrangers.

Le passeport délivré par la Commune de Paris ne saurait être considéré comme un titre de voyage régulier.

Nous nous empressons d'informer nos lecteurs de ces dispositions.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Versailles, 16 avril 1871.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

La loi municipale est votée, elle sera promulguée demain, et les élections municipales auront lieu dans le plus bref délai, probablement le 30 avril.

D'après la loi nouvelle, tout électeur devant être domicilié depuis un an dans la commune, les listes sont à réviser dans ce sens ; celles de 1870 seront la base de ce travail qu'il faudra préparer de suite.

Donnez des instructions aux maires, à cause des délais accordés pour les réclamations; il n'y a pas un jour à perdre.

Versailles, 16 avril, 5 h. s.

Chef du pouvoir exécutif aux préfets et sous-préfets, généraux, etc.

Le Gouvernement s'est tu hier, parce qu'il n'y avait aucun événement à faire connaître au public, et, s'il parle aujourd'hui, c'est pour que les alarmistes mal intentionnés ne puissent abuser de son silence pour semer de faux bruits. La canonnade, sur les deux extrémités de nos positions, Châtillon au sud, Courbevoie au nord, a été fort insignifiante cette nuit, nos troupes, s'habituant à dormir au bruit de ces canon, qui ne tirent que pour les éveiller. Nous n'avons donc rien à raconter, si ce n'est que les insurgés vident les principales maisons de Paris, pour en mettre en vente le mobilier au profit de la Commune, ce qui constitue la plus odieuse des spoliations.

Le Gouvernement persiste dans son système de temporisations, pour deux motifs qu'il peut avoir: c'est d'abord de réunir des forces tellement impos-

santes que la résistance soit impossible et dès lors deu sanglante; c'est ensuite pour laisser à des hommes égarés le temps de revenir à la raison.

On leur dit que le Gouvernement veut détruire la République, ce qui est absolument faux, sa seule occupation étant de mettre fin à la guerre civile, de rétablir l'ordre, le crédit, le travail et d'opérer enfin l'évacuation du territoire par l'acquiescement des obligations contractées envers la Prusse.

On dit à ces mêmes hommes égarés, qu'on veut les fusiller tous, ce qui est encore faux, le Gouvernement faisant grâce à tous ceux qui mettent bas les armes, comme il a fait à l'égard de deux mille prisonniers qu'il nourrit à Belle-Isle, sans en tirer aucun service.

On leur dit enfin que, privés des subsides qu'ils ont fait vivre, on les forcera à mourir de faim, ce qui est aussi faux que tout le reste, puisque le Gouvernement leur a promis encore quelques semaines de ces subsides pour leur fournir le moyen d'attendre la reprise du travail, reprise certaine si l'ordre est rétabli et la soumission à la loi obtenue.

Éclairer les hommes égarés, tout en préparant les moyens infailibles de réprimer leur égarement, s'ils y persistent, tel est le sens de l'attitude du Gouvernement, et si quelques coups de canon se font entendre, ce n'est pas son fait, c'est celui de quelques insurgés voulant faire croire qu'ils combattent, lorsqu'ils osent à peine se faire voir.

La vérité de la situation la voilà tout entière, et pour un certain nombre de jours elle sera la même. Nous prions donc les bons citoyens de ne pas s'alarmer, si tel ou tel jour le Gouvernement, faute d'avoir rien à dire, aime mieux se taire. Il agit, et l'action ne se révèle que par les résultats. Or, ces résultats, il faut savoir les attendre, loin de les hâter. On les retarde en voulant les précipiter.

On s'attendait pour hier à une action générale qui n'a point eu lieu. Toujours de la canonnade et des engagements de peu d'importance, quoique généralement très-meutriers.

Ce que nous annonçons il y a quelques jours se confirme.

L'attaque générale contre Paris n'aura lieu que lorsque Mac-Mahon disposera d'au moins 150 mille hommes.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

VENTE DE CHEVAUX ET MULETS.

Mardi 18 avril, et jours suivants, à 8 heures, place du Chardonnet, à Saumur, M. le Receveur des Domaines procédera à la vente aux enchères de 350 chevaux et mulets provenant de réduction d'effectif d'artillerie.

Vente au comptant, plus 5 p. 0/0.

Marché de Saumur du 15 avril.

Froment (l'h.) 77 k. 29 19	Graine trèfle 50	—
2 ^e qualité. 74 28 05	— luzerne 50	—
Seigle 74 18	Foin (h. bar.) 750	200 —
Orge 64 19	— Luzerne —	780 195 —
Avoine h. bar. 45 16	Paille —	780 110 —
Fèves 75	— Amandes . .	50 —
Pois blancs. . 80 45	— cassées 50	—
— rouges. . . 80 46	Cire jaune. .	50 175 —
Graine de lin. 70	— Chanvre tillé	—
Colza 65	(52 k. 500) —	—
Chenevis. . . 50	— Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k.	— Blanc	— à —
— chenevis 50	— Demi-couleur .	— à —
— delin. . . . 50	— Brun	— à —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité	115 à 160
Id.	2 ^e id.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1870,	1 ^{re} id.	70 à 85
Id.	1870, 2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1878,	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870,	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1870.		35 à 40
ROUGES (2 hect. 20).		
Souzay et environs 1870.		120 à 150
Champigny, 1870.	1 ^{re} qualité	140 à 200
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1870.		» à »
Varrains, 1870.		100 à 100
Bourgueil, 1870.	1 ^{re} qualité	80 à 130
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigné 1870.		75 à 90
Chinon, 1870.	1 ^{re} id.	90 à 150
Id.	2 ^e id.	» à »

Saumur, imprimerie de P. GODET.